

Zeitschrift: L'Émilie : magazine socio-culturelles
Herausgeber: Association Femmes en Suisse et le Mouvement féministe
Band: [89] (2001)
Heft: 1455

Artikel: Embryo-économie du vivant : des humaines moins qu'humaines
Autor: Moreau, Thérèse
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-282059>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Embryo-économie du vivant

Des humaines moins qu'humaines

Les enjeux des techniques de la reproduction médicalement assistée ne se limitent pas à la résolution de la stérilité, ni à la possibilité d'offrir à chacun-e son enfant. Il s'agit encore de modifier la perception même du monde vivant et, en particulier, des êtres humains.

THÉRÈSE MOREAU

Déjà avec la pilule contraceptive nous avons pu dissocier sexualité génitale et procréation. Ce fut, pour les femmes et pour les hommes, un facteur de bien-être, une possibilité de ne plus faire l'amour dans la peur de mettre au monde des enfants tous les ans. Aujourd'hui, c'est la grossesse elle-même qui devient archaïque, et certain-e-s rêvent de grossesse artificielle avec un placenta et une couveuse artificielle. Ne serait-ce point là un nouveau champ de liberté pour les femmes ? N'y a-t-il pas un droit à l'enfant, comme un droit à refuser la procréation ? La liberté n'est-elle pas dans le choix de faire ou de ne pas faire ? Au nom de quel principe refuser l'égalité de traitement entre femmes et hommes, hétérosexuel-le-s et homosexuel-le-s ? Les menstruations, la grossesse ne sont-elles pas des handicaps sur le chemin professionnel des femmes ? Ne voit-on pas des employeurs, des employeuses qui demandent à de jeunes diplômées de signer un contrat où elles s'engagent à ne pas «se faire faire un enfant» pendant une ou plusieurs années ? D'autre part, pourraient dire certaines, si nous voulons que les hommes nous accordent leurs privilèges, il nous faut à nous femmes, avoir quelque monnaie d'échange : abandonnons donc ce monopole dérisoire de la procréation. Les nouvelles pilules contraceptives permettent à celles qui le veulent d'oublier, d'abolir le sang des règles, les nouvelles techniques de reproduction nous permettront de maîtriser, voire d'oublier le temps de la conception.

L'économie du ventre

Même en faisant l'impasse sur la dangerosité des traitements médicamenteux pour les femmes, on voit dans un tel état de chose de nombreuses questions pour le statut de ces dernières. L'égalité n'est pas la similitude et demander au corps des femmes de se conduire comme celui des hommes paraît relever du mépris envers nous et de la peur que les fonctions sexuelles féminines suscitent dans la civilisation judéo-chrétienne. Faire entrer les femmes et leur corps dans l'économie signifie également que nous faisons nôtre la définition utilitariste de la liberté entendue comme la seule liberté d'entreprise. Nous admettons alors que le corps soit une marchandise comme les autres, que certain-e-s vendent leur force de travail, que d'autres vendent leur savoir-faire sexuel, que d'autres encore vendent les produits de leur corps comme on vend du sang ou des cheveux. Les hommes vendent leur sperme, les femmes auraient le droit au nom de la (fausse) similitude de vendre leurs ovules. Plutôt que d'avoir un travail pénible et sale, les femmes seraient libres de bailleur leur organe de gestation à celles et ceux qui en auraient les moyens. Les mères dites porteuses seraient tout simplement l'équivalent des nourrices d'antan.

Sélectionner «sa» mère porteuse

On en vient à imaginer avec Margaret Atwood une société où existeraient deux catégories de femmes : celles ayant une profession, un statut social, et les migrantes qui donneraient aux premières un-e enfant. Cela se pratique déjà aux Etats-Unis où le couple peut choisir sur catalogue «sa» mère porteuse, et exiger d'elle une «réduction embryonnaire», une manière de vivre pendant les neuf mois de gestation, sous peine de rupture de contrat. On a vu également le couple de «parents», refuser tel ou telle enfant pour des raisons de sexe, de handicap ou de maladie.

Resterait alors à maintenir socialement ces deux catégories d'individues. On pourrait, évidemment, faire appel aux femmes des pays pauvres, mais cette solution n'aurait qu'un temps puisque calquer sur les travailleurs et travailleuses immigré-e-s. Le souvenir des haras d'esclaves pourraient nous donner matière à réflexion. En effet, lorsqu'il devint trop difficile sinon impossible d'importer pour des raisons pratiques et légales des esclaves d'Afrique vers les Amériques, les Etats esclavagistes eurent l'idée de fermes ou de haras, tout comme les nazis les *Lebensborn*. Mieux, les propriétaires d'esclaves violèrent, séduisirent leurs esclaves femmes, qui mirent au monde des enfants que leurs géniteurs vendirent aux enchères.

Nous débouchons rapidement sur le meilleur des mondes d'Aldous Huxley avec ses catégories différenciées d'individu-e-s ayant ou non le statut d'humanité, comme cela s'est encore fait lors de l'esclavagisme, avec à la clé des réservoirs d'êtres-pièces détachées et leurs souches totipotentes. Aujourd'hui déjà, on punit celles qui procréent dans l'irresponsabilité, comme on punissait aux siècles précédents celles qui avaient une conduite sexuelle «asociale». C'est ainsi qu'aux Etats-Unis, des juges condamnent des femmes pauvres ou toxicomanes à la stérilisation temporaire par le Norplant.

La sexualité fut longtemps pour notre civilisation le refoulé, prenons garde que la maternité et la procréation «naturelle» ne soient les refoulées du nouveau millénaire. En acceptant de calquer la maternité sur la paternité, les femmes ne peuvent qu'être les perdantes puisqu'elles rendent ainsi aux hommes la toute puissance du pater familias. Les enfants deviennent des produits, des objets de contrat, de litige. Aucun-e ne saurait échapper aux lois du marché. Ces bébé, ces embryons perdront alors leur statut d'être humain pour celui de bien de consommation. Et si ces enfants né-e-s ou à naître sont des produits, alors celles qui les mettent au monde ne peuvent être que des machines vivantes ou non qui doivent entrer dans le monde de l'industrie et du commerce. ●